

Madama libéré du centre de rétention administrative



La commère 43

Au lendemain du rejet d'un recours d'Eric Durupt et Véronique de Marconnay, les parents d'accueil ont obtenu une victoire en obtenant la libération de Madama Diawara du centre de rétention administrative à Lyon.

Ce vendredi à 18 heures, le jeune Malien a été libéré et a rejoint la Haute-Loire où il vit depuis plus de deux ans. "La rétention a été levée, mais la lutte continue", témoigne Eric Durupt qui profitait vendredi soir de ces retrouvailles après trois jours de séparation depuis la garde à vue dans le Puy-de-Dôme puis le transfert au centre de rétention administrative à Lyon, sur décision du préfet de Haute-Loire.

"La mauvaise nouvelle : le préfet a délivré 3 nouvelles OQTF (Obligation de quitter le territoire français) à d'autres jeunes", ajoute le comité de soutien à Madama. Le jeune homme a rendez-vous mardi pour la levée éventuelle de son OQTF, reçue mardi 9 mars.

Samedi, une nouvelle manifestation est organisée à 10 heures sur la place de la préfecture au Puy-en-Velay.